

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL

MINISTERE DES AFFAIRES
INTERIEURES & DE LA SECURITE

DIRECTION DES AFFAIRES
INTERIEURES

SOMMAIRE:
Nominations.

///) E C R E T

N° 259 /PC/MAIS/DAI-P. ANNEE 1964

LE PRESIDENT DU CONSEIL,
CHEF DU GOUVERNEMENT

LIATIONS:

ORIGINAL. I
J.O.R.D. I
D.A.I. 8
M.F.P.T.A.S. I
M.F.A.E.P. I
M.J.L. I
S.G.G. IO
S.G.A.N. IO
S.P.C. IO
D.P. 4
C.F. 5
F.P. I
D.I. I
TRESOR. I
INFO-RADIO. I
P.CENTRE. I
S/ABOMEY. I
APZOGBODOME. I
ALLAHE. I
INTERESSES. 2

- VU l'ordonnance n°8/GPRD/SGG du II/I/64 portant
Constitution de la République du Dahomey ;
- VU le Décret n°33/PR du 25/I/64 portant formatio
du Gouvernement ;
- VU le Décret n°4I/PC-SGG du 16 Avril 1964 fixant
la liste des emplois ou charges pour lesquels
la nomination est laissée à la discrétion du
Gouvernement ,

///) E C R E T E :

ARTICLE 1°- M. Aristide TELLA, précédemment Chef de l'Ar-
rondissement de Zogbodomé est nommé Chef de l'Arrondisse-
ment d'Allahé (Sous-Préfecture d'Abomey) en remplacement de
Robert COFFI, admis à la retraite.

ARTICLE 2°- M. Paul DAGNIHO, Agent technique 2°classe 4°
échelon de la Météorologie est nommé Chef de l'Arrondisse-
ment de Zogbodomé.

ARTICLE 3°- Le présent décret, qui prendra effet pour com-
ter de la date de passation de service des intéressés, sera
enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera .

COTONOU, le 9 NOVEMBRE 1964

VU:

Le Ministre des Finances des
Affaires Economiques et du Plan

F. APLOGAN.

J. AHOMADEGBE-TOMETIN.